

**Congrès AFSP Aix 2015**  
**ST 8 – Pour une politique des émotions**  
**Jordi Gomez (CERSA – jordi.gomez@orange.fr)**

**L'identité catalane au Nord des Pyrénées**

**Introduction**

L'histoire du département des Pyrénées-Orientales (Roussillon) est étroitement liée à celle de la Catalogne. Du Xe au XVIe siècle, le Nord et le Sud des Pyrénées ont construit des liens politiques et institutionnels autour d'une identité culturelle partagée. L'année 1658 est un point de bascule : la signature du « traité des Pyrénées » fige définitivement le tracé frontalier au niveau des sommets montagneux. Le géographe Roger Dion qualifiera la frontière franco-espagnole, une des plus anciennes limites territoriales européennes, de « frontière immobile ». Émerge une nouvelle répartition territoriale : « Catalogne nord » et « Catalogne sud » relèvent de deux États différents.

Aujourd'hui, sur le plan culturel et identitaire, il y a autant d'éléments qui réunissent que d'éléments qui séparent les sociétés nord et sud-catalanes. Tout se passe comme si elles étaient à la fois semblables et dissemblables, similaires et distinctes, proches et lointaines. Les *différences* semblent toutefois prendre le pas sur les *ressemblances*. Si les sociétés frontalières sont liées dans l'imaginaire par une forme « d'origine commune », fondée ou non, elles se sont, depuis le XVIIe siècle, progressivement distinguées. L'exemple de la situation de la langue vernaculaire est révélateur : alors qu'au Nord, la langue française domine sans rival, au Sud, le catalan est, avec le castillan, la principale langue véhiculaire. Comment l'idée d'une *communauté culturelle transfrontalière* est-elle concevable sans *koinè* ? Si certaines pratiques culturelles, coutumes culinaires et traditions populaires, éléments du patrimoine matériel et immatériel, rassemblent les sociétés frontalières, parler de *conscience communautaire transfrontalière* semble illusoire.

Dans le Département des Pyrénées-Orientales, la mobilisation de référents identitaires territoriaux semble, depuis les années 2000, faire consensus. À cette période, un basculement se produit : des élus locaux de tous bords entament un processus visant à éveiller le sentiment d'appartenance à la « communauté catalane ». L'activation de cette forme de « quête identitaire » procède d'une inversion des stigmates associés à l'identité catalane. Alors qu'au Nord des Albères s'y agrègent des « représentations négatives » telles que « pauvreté » ou « sous-développement »<sup>1</sup>, la situation est tout autre au Sud : mobilisations identitaires et croissance économique sont des dynamiques parallèles. Vectrice de « représentations positives », l'identité catalane apparaît dorénavant attrayante. Suivant l'exemple de la Catalogne, il s'agit d'imbriquer revendication identitaire et développement local.

Les élus reprennent une partie des discours des partis régionalistes, appliquent certaines mesures de leur programme électoral ; alors que certains dirigeants de ces formations intègrent des exécutifs locaux, on assiste à une forme d'institutionnalisation des idées portées

---

<sup>1</sup> L'analyse générale du contexte socio-économique des Pyrénées-Orientales révèle la faiblesse structurelle de la croissance économique et la précarité du tissu social. En comparaison avec le niveau national, la part d'inactif chez les 15-64 ans est en 2008 plus élevée (33,4 % contre 28,3 %) ; le taux de chômage localisé au 4<sup>e</sup> semestre 2014 est de 15,4 % (10,0 % en France métropolitaine) ; en 2009, le pourcentage des foyers fiscaux non-imposables (54,4 %) est supérieur à la moyenne française (45,7%) ; la même année, la médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation est inférieure de 12 % à celle de la France métropolitaine ; en 2010, la population la plus couverte par le « RSA socle » se situe en Seine-Saint-Denis et dans les Pyrénées-Orientales ; la même année, la société roussillonnaise compte, avec la Seine-Saint-Denis, le nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire le plus élevé ; enfin, les Pyrénées-Orientales sont classés parmi les trois départements les plus pauvres de la France métropolitaine.

par les formations catalanistes. Si cela peut sembler paradoxal compte tenu de la faiblesse de ces formations politiques, c'est oublier que l'identité constitue une *ressource politique*. Fabriquer l'identité d'un groupement social est un atout dont les élus tirent des bénéfices ; du travail de construction identitaire, ils escomptent des gains matériels et/ou symboliques (I).

L'idée de renforcer le sentiment identitaire n'a pas été inscrite sur les agendas des collectivités à la même période et celles-ci ont pris part, à des degrés divers et avec des outils hétérogènes, au processus de (re)construction de l'identité nord-catalane (II). La promotion d'une conscience communautaire est en outre passée par des actions dans les domaines linguistique, culturel et patrimonial : parce qu'il relève d'une entreprise mémorielle, ce dernier est, plus que les autres, chargé d'affectivité (III).

## **I. L'identité comme ressource politique**

Le référent identitaire est mobilisé dans différents *temps politiques*. Il apparaît indispensable tant dans la conquête – *critère d'éligibilité* – que dans la conservation du pouvoir – *critère de légitimité*. Les campagnes électorales sont par exemple des séquences durant lesquelles les acteurs politiques évoquent, à partir de récits identitaires, les racines historiques et culturelles de la localité<sup>2</sup>.

L'identité locale apparaît comme l'enjeu d'un conflit entre élus qui « *entendent concurremment en déterminer le fondement et le contenu* » (Deloye 1994). Objet d'une lutte pour le « *monopole de l'interprétation* » (Ph. Braud 1996), les acteurs politiques rivalisent pour déterminer la réalité de l'unité et de l'identité du groupe, imposer comme légitimes les nouvelles limites de l'*espace local*. Chacun va s'efforcer de mobiliser les croyances, de canaliser les affects, de polariser les investissements, d'« *occuper les tribunes de l'identité* » (Martin 1992 : p. 587). Se cristallise une forme de concurrence entre institutions produisant divers principes d'identification.

Articulant le *particulier* au *général*, la question identitaire est politique *par essence* : ce qui se joue avec l'identité ce sont les processus d'intégration sociale, les rapports de pouvoir et de domination, la construction existentielle du sujet, « *l'entre-appartenance du sujet et de la société* » (Legendre 2012 p. 16). Le sentiment d'appartenir à une communauté est indispensable à *l'existence même de la société* ; nouant l'individu au social, la production de « *récit identitaire* » (D.-C. Martin) est une des conditions de la vie sociale (Martin 2010 p. 29) : « *on n'a jamais vu une société vivre et se gouverner sans scénario des origines* » (Legendre 2012 p. 16). L'activation de processus d'identification vise plus précisément à affermir le lien social (A) et à légitimer le pouvoir (B).

### ***A. Affermir le lien social***

Toute « *politique de l'identité* » (D.C. Martin) oscille entre deux pôles. D'un côté, elle tend, par une action continue de socialisation, à créer une unité interne en faisant prendre conscience aux habitants des éléments communs et spécifiques qui les unissent ; à susciter, à partir d'une certaine réalité géographique et historique, culturelle et sociale, un sentiment subjectif d'appartenir à une communauté. De l'autre, elle suppose une différenciation avec l'extérieur en mettant en évidence ce qui distingue, isole le groupe de son environnement (Chevallier, 1994).

---

<sup>2</sup> Lors des élections municipales de 2008, le catalan a été, pour la première fois, utilisé pour les affiches de campagne : « *Perpinyà, més justa* » (« Perpignan plus juste ») était écrit sur l'affiche du Parti socialiste, « *Si, tinc perpinyà al cor !* » (« Oui, j'ai Perpignan au cœur ! ») sur celle de l'UMP ; « *Per un nou Perpinyà* » (« Pour un nouveau Perpignan ») était le slogan du candidat « divers droite ».

Processus de « *communalisation politique* » (Weber, 2003), le travail sur l'identité offre une opportunité unique aux acteurs politiques de mettre en scène l'unité du groupe, aussi fragile et artificielle soit-elle. En effet, assigner une identité à un groupe revient à « *extraire de la diversité sociale une image d'unité et de cohésion* » (Chevallier 1983 p. 1277) ; est ainsi véhiculée la représentation d'une société réconciliée et homogène au-delà des clivages sociaux et des conflits. L'identité collective tend ainsi à stabiliser l'ordre social en masquant les divisions et les inégalités qui le traversent : « *la formation et la survie des groupes sociaux passent par la construction d'un système de référence symbolique qui sert à établir leur identité spécifique et à affermir leur cohésion interne* » (Chevallier 1983 p. 1271). Pour P. Berger et T. Luckman, les « univers symboliques » ordonnent la société comme un « tout » relativement cohérent. Tout se passe comme si s'opérait une « fusion symbolique » du corps social. Éveillant des « *tendances fusionnelles au sein du groupe visé* » (Braud 2011 p. 52), les symboles identitaires seraient vecteurs de solidarité et d'interdépendance.

Les élus participent ainsi à la formation d'un « *cadre d'interprétation du monde* » (P. Muller) : il ne s'agit pas de « résoudre des problèmes », mais de construire ou de perpétuer un « ordre social », véritable défi pour les institutions dans des sociétés complexes, fragmentées et ouvertes sur l'extérieur. Assurant la « *production et la reproduction du sens* » (V. Descombes), les acteurs politiques s'érigent en « *reproducteurs et instigateurs d'un ordre du sens* » (Abélès 1997) : « *acteurs du travail symbolique* », ils apparaissent comme des « *régulateurs de sens* » (Braud 1996 p. 100). Le « *travail de régulation et d'enrichissement du sens mené au sein d'un groupe par des autorités perçues comme légitimes* » (Braud 2011 p.51) consolide l'identité collective et favorise l'intégration sociale.

Pour Marc Abélès, les espaces infra-nationaux sont progressivement devenus des « lieux du politique », *topos* où de nouvelles allégeances sont élaborées à partir de « *récits politiques et de représentations territoriales alternatifs à ceux de l'État-nation* » (Pasquier 2012). La revalorisation d'une identité locale concurrente de l'identité nationale implique une unité interne et crée au sein de la population le sentiment d'avoir des intérêts communs à défendre.

En mettant l'accent sur l'existence d'un dénominateur commun, les élus procèdent à un réajustement de l'équilibre subtil entre individuel et collectif mis à mal par *l'hyper-individualisme* : il s'agit de parer au mouvement d'individuation qui affecte les sociétés contemporaines en modifiant le rapport au collectif, de « faire communauté » à l'heure de l'érosion des identités collectives, d'introduire du « commun » là où le repli vers le privé imprègne la vie sociale tout entière.

## ***B. Légitimer le pouvoir***

L'identité est un puissant vecteur de légitimation que les acteurs politiques vont chercher à utiliser. Médiatisant la relation gouvernants/gouvernés, la formation d'une identité collective tend à « voiler » les rapports de domination, à favoriser l'adhésion des assujettis et le consentement à l'autorité. Jacques Lagroye parle de « *politiques emblématiques* » qui, « *en suggérant une identification du groupe construit (...), ont pour effet de légitimer le gouvernant* » (François, Lagroye, Sawicki 1997 p. 547). Comme tout travail de symbolisation, le processus de construction identitaire est intrinsèquement lié à l'exercice du pouvoir : « *le pouvoir ne peut s'exercer sur les personnes et sur les choses que s'il recourt, autant qu'à la contrainte légitimée, à des outils symboliques et à l'imaginaire* » (Balandier 1985 p. 88).

William Genieys a bien montré comment la mobilisation de ressources culturelles et identitaires est un rouage essentiel de la légitimation politique ; plus encore, il s'agit, pour les élites locales, d'un instrument permettant d'imposer un *leadership*. L'invocation de références

historiques confère à l' élu un *ancrage territorial spécifique* ; la logique représentative s' ancre dans un socle identitaire. Alors qu' il apparaît comme *opérateur de l' identité locale*, garant de la perpétuation d' un collectif, s' opère une identification au *leader*.

L' élu tend ainsi à incarner une « *personne fictive, cette sorte de corps mystique qu' est le groupe* ». Tout se passe comme s' il était habilité à « *parler au nom du groupe* », à « *faire parler et faire marcher le groupe* » (Bourdieu 1982) ; à travers lui, l' agrégat d' individus séparés parle d' une seule voix, agit d' un seul geste. « *Montage du crédit à travers un « au nom de » fondateur* » (Legendre 2012 p. 56), le discours sur l' identité du groupe véhicule une « *valeur fiduciaire* ». Participant à la redéfinition du lien politique, le récit identitaire a une « *efficacité symbolique* » (P. Bourdieu) : la césure entre gouvernants et gouvernés tend à s' estomper à mesure que ces derniers perçoivent les dirigeants comme des semblables. Sources de « *légitimité émotionnelle* » (B. Anderson), les dimensions affectives et symboliques sont prégnantes. Est ainsi renforcée la « *logique politique* », celle du *fétichisme* (Bourdieu, 2001).

Porte-parole des volontés des gouvernés, l' élu se pare des vertus de la transcendance et semble investi du privilège du sacré. Les fonctions qu' il remplit sont proches de celles du *rex* telles qu' elles sont décrites par E. Benveniste dans son étude sur le vocabulaire des institutions indo-européennes. Le *rex* est chargé de *regere fines* et de *regere sacra* : « *acte magique* » qui consiste à « *tracer en lignes droites les frontières* », à « *déterminer sur le terrain l' espace consacré* » de la ville, de la communauté ou de la nation ; « *acte religieux* » (Bourdieu 2001 p. 59) qui « *sépare l' intérieur et l' extérieur, le royaume du sacré et le royaume du profane, le territoire national et le territoire étranger* » (Benveniste 1969 p. 12-14). Enjeu de pouvoir social, il s' agit d' imposer comme légitime une certaine définition des frontières du groupe qui modèlera les comportements, conditionnera les perceptions, influera les stratégies.

L' identité locale est pour les collectivités territoriales un soubassement nécessaire. La constitution d' une entité politique forte passe par l' instauration d' une « *clôture* », d' « *une nouvelle chaîne signifiante* » (Chevallier 1980 p. 1272). À travers la « *reconquête identitaire* », se manifeste une volonté de maîtriser son destin, de renforcer sa capacité d' action autonome ; en cultivant une *personnalité singulière* distincte de celle de l' État, les élus aspirent à renforcer la position des institutions locales dans le système politico-administratif. Forger un sentiment d' appartenance revient en définitive à améliorer la position du groupe face à son environnement.

Dans le cas catalan, il s' agit de fabriquer un « *territoire imaginaire* » transfrontalier, de faire émerger une « *communauté émotionnelle* » (B. Anderson 1996) en partie définie contre un ordre ancien : l' « *utopie communautaire* » (Lacroix 1981) catalane semble s' opposer aux référents stato-nationaux français et espagnols. Se cristallise une forme de remise en cause de la dimension tutélaire des États. Les élus tentent en outre de compenser sur le plan psychosociologique les effets du sous-développement endémique et une fascination/répulsion par rapport au « *grand frère* » du Sud. Créant l' illusion d' un destin commun et éveillant le fantasme d' un avenir meilleur, la revalorisation de l' identité catalane du Roussillon engendrerait « *une gratification psycho-affective* » (Braud 1996 p. 100). Il « *fallait retrouver « l' autoestima » comme on dit en catalan* » commente un élu<sup>3</sup>. D' ailleurs, la « *fabrique de l' identification* » (Deloye 1994 p. 408) aurait-elle été mise en œuvre si la Catalogne n' avait pas connu une telle croissance économique ? L' entreprise identitaire est en ce sens *situationnelle* : elle n' est pas dissociable du contexte économique, social, historique dans lequel elle émerge.

---

<sup>3</sup> Jaume Roure, Adjoint au maire de Perpignan délégué aux « affaires catalanes et transfrontalières », colistier du candidat Jean-Paul Alduy. Mardi 16 juin 2009.

## II. Le recours au registre identitaire

La Ville de Perpignan est la première institution à mettre en œuvre au début des années 1990 ce type d'action (A) ; elle sera imitée plus tard par le Conseil général des Pyrénées-Orientales. Afin d'éveiller un sentiment identitaire, les collectivités territoriales ont procédé à des opérations de symbolisation au cours desquels des « *représentations objectives* » et des « *représentations mentales* » (Bourdieu 2001) ont été construites (B)

### *A. La politique municipale*

L'élection en 1993 du nouveau maire Jean-Paul Alduy marque un tournant : l'identité catalane est élevée au rang de priorité de l'action municipale. Un poste d'adjoint délégué aux « affaires catalanes et transfrontalières » est créé et une politique identitaire mise en œuvre.

Pour les acteurs politiques, ranimer le sentiment identitaire revient à conforter la fierté de la ville : « *la réflexion sur l'identité, la fierté perdue de Perpignan conduisait à privilégier la reconquête du patrimoine, principalement sur le centre historique (mais pas uniquement) ou encore à déployer la catalanité, les fêtes, l'histoire, la langue, la littérature, etc* » (Alduy 2007 p. 80). Plus encore, l'identité catalane est considérée par l'édile comme la pierre angulaire de la politique municipale ; soubassement du projet urbain, du développement économique et de la cohésion sociale : « (...) « *Perpignan La Catalane* » n'est pas un simple slogan : c'était en fait le fil conducteur de toute une stratégie à la fois de développement social, économique et d'aménagement du territoire » (Alduy 2004 p. 22). L'avenir de la cité est pensé à partir de la reconquête identitaire.

Au-delà de l'objectif de cristalliser un sentiment d'appartenance communautaire, le travail de construction identitaire répond à des *impératifs stratégiques*. Il s'est d'abord agi de lancer un *signal* à l'adresse des acteurs politiques sud-catalans : Perpignan aspire à être connue et reconnue comme une cité catalane à part entière. Vecteur d'un rapprochement entre institutions locales, le partage de référents identitaires apparaît comme un possible ciment d'unification autour de projets de développement de territoires ; il permettrait d'amorcer plus facilement le dialogue, de fluidifier les coopérations. Est ici mobilisé le registre *affectif* : les élus roussillonnais jouent sur l'attachement des acteurs sud-catalans à l'identité territoriale, aux racines historiques du *territoire catalan*. Il s'agit pour la Ville de se distinguer d'autres collectivités territoriales, d'apparaître aux yeux des élus sud-catalans comme un *partenaire privilégié*. Ainsi, coopération transfrontalière et réhabilitation de l'identité catalane ont été conçues comme deux processus complémentaires :

« *J'ai fait le premier éditorial sur le thème de « Perpignan La catalane » ; cela peut paraître idiot, mais faire un éditorial en 1993 sur ce thème était un acte politique. À l'époque on était avec le Préfet Bonnet, les élus locaux ne parlaient pas catalan. La première étape était de regarder vers le Sud et de s'articuler à la métropole barcelonaise. Donc il fallait être à Barcelone et faire « Perpignan La Catalane » »<sup>4</sup>.*

L'identité catalane apparaît dès lors comme une ressource symbolique permettant de pallier la faiblesse des ressources économiques. En projetant Perpignan vers la Catalogne, l'espace d'action et de gestion est déterminé en fonction des critères du développement économique : il s'agit de « *se tailler un territoire, identifier et qualifier le territoire,*

---

<sup>4</sup> Entretien avec Jean-Paul Alduy, Sénateur et Président de la « Communauté d'Agglomération Perpignan-Méditerranée ». Mercredi 25 mai 2011.

*structurer un espace fonctionnel* » (Nay 1994 p. 63). Les symboles identitaires mobilisés dans la communication institutionnelle contribuent à mettre en image son rayonnement économique à l'extérieur : la Ville se veut ainsi espace de développement ouvert sur l'espace catalan. S'opère une sorte de territorialisation symbolique de « l'espace perpignanais » : ceci consiste en « *une appropriation de territoires plus vastes, appréhendés comme espaces de référence servant à définir la ville* » (Nay 1994 p. 68). Vecteur de réorganisation de l'espace, les frontières semblent comme redéfinies : la Catalogne fait figure d'« environnement naturel » de Perpignan.

Est, en d'autres termes, menée une entreprise de (re)construction d'un récit territorial au profit d'un nouveau cadre d'action publique : l'identité apparaît comme un « *recours discursif reposant sur l'histoire et certaines caractéristiques du territoire* » (Itçaina 2010 p. 273). Dans une étude consacrée aux gouvernements intercommunaux, Alain Faure évoque l'identité comme ressource structurante dans l'énoncé des priorités d'action publique : « *l'identité territoriale opère en effet comme une ressource politique qui oriente en même temps, dans le jeu politique local, la structuration des échelles du pouvoir et la compréhension du pouvoir des échelles* » (...) « *l'identité territoriale possède une réelle puissance narrative, au sens où elle permet d'envisager une passerelle entre l'expérience singulière et les énoncés collectifs. Les récits politiques (ou sur la politique utilisent l'identité territoriale pour rendre dicibles les liens entre l'individuel et le social* » (Faure 2010 pp. 337-360). L'auteur propose en ce sens d'ajouter une nouvelle variable à l'équation néo-institutionnaliste des trois « i » (idées, institutions, intérêts) : le « i » du terme « identité ».

### ***B. Les catégorisations identitaires***

La formation des « communautés » n'est pas dissociable des discours émis par leurs mandataires. Grâce aux vertus du langage, sont véhiculées des « représentations mentales » qui « *font voir* » les groupes et « *font croire* » en leur existence. Véhiculant des *significations partagées*, les catégorisations identitaires sont des « *actes de connaissance et de reconnaissance* », de « *perception et d'appréciation* » (Bourdieu 1980 p. 65) qui rendent intelligible le réel. On relèvera deux types d'« actes de qualification » (L. Boltanski) : le premier vise à définir la « *conscience de groupe* » (P. Vilar) (1), le second renomme l'espace roussillonnais (2). L'usage que font les acteurs politiques du drapeau catalan relève d'un processus similaire (3).

Qu'ils s'agissent de « choses » ou de « mots », les « *symboles de condensation* » (E. Sapir) forment un système de significations contribuant à manifester l'existence d'une entité collective. « *Signes* » dotés d'une capacité d'évocation et « surchargés de sens », ils s'apparentent à des « *symboles authentiques* » qui agissent sur deux niveaux. *Au niveau cognitif*, les marqueurs identitaires condensent dans un *signifiant* des significations plurielles ; ils servent en cela d'« *instruments de communication* » au sein d'un même groupe. *Au niveau émotionnel*, ils mobilisent divers registres affectifs tels que le respect, l'honneur, la fierté ; ils suscitent ainsi chez les acteurs sociaux des « *projections émotionnelles repérables, positives ou négatives* » (Braud 2011 p. 49). L'efficacité du symbolique dépendra du degré d'interaction entre les dimensions cognitives et émotionnelles du « signe » (Braud 1996).

## 1. La qualification du groupe

Un néologisme émerge entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 : la « catalanité ». Polysémique, floue, équivoque, la notion confère à l'identité catalane un « contenu » vague, incertain, indéterminé<sup>5</sup> :

*« Elle part de tout et elle est tout ; être catalan, c'est le citoyen qui apprend le catalan à l'école pour ses enfants, c'est celui qui adore le Canigou... notre patrimoine... c'est soutenir l'USAP et soulever le drapeau. Chacun à la sienne et donc il n'y a pas de définition pour tout le monde. Chacun le vit comme il l'entend en fonction de sa propre personnalité... et justement c'est ça la force de la catalanité : s'il y avait une définition, elle serait restrictive et exclusive. Chacun l'a définie comme il l'entend et c'est la valeur de générosité de la catalanité. C'est ma politique depuis douze ans, ça part tous azimuts »<sup>6</sup>.*

Le terme fait aujourd'hui l'unanimité chez les acteurs politiques, pour deux raisons. D'abord, le vocable place en quelque sorte la question catalane sur le plan culturel et non politique : l' élu promeut la culture catalane tout en condamnant le catalanisme politique, met en place des « politiques identitaires » tout en prenant ses distances avec le projet autonomiste. Cette nouvelle formulation d'une « revendication identitaire » ne consiste pas en la reprise du « flambeau catalaniste » : sorte d'euphémisation du discours régionaliste radicale, la « catalanité », c'est le catalanisme dépouillé de ses ferments autonomiste et contestataire. La « catalanité » sous-tend ensuite l'idée d'une compatibilité entre les identités locale et nationale ; le terme qualifierait en cela la double appartenance identitaire de la société roussillonnaise.

Le Conseil général est sans doute l'institution qui s'est le plus approprié le terme : une « maison de la catalanité » a vu le jour : lieu d'expositions d'art moderne et contemporain, celle-ci organise également des conférences et des concerts ; les services administratifs de la « direction du patrimoine et de la catalanité » occupent une partie de l'édifice.

En outre, l'emploi du terme « catalan » pour désigner les habitants des Pyrénées-Orientales a également connu un essor ces dernières années. Désigner le groupe social par un *nom commun* contribue à faire émerger son « être collectif ». La dénomination d'un groupe est l'une des conditions de son existence : s'opère une identification à une communauté et simultanément le sentiment d'être étranger à d'autres ; se dessine symboliquement une frontière entre eux et nous, entre l'*in-group* et l'*out-group*.

La construction politique d'une identité passe par « l'établissement de qualifications », c'est-à-dire des opérations de marquage et de démarcation des groupes sociaux, de définition de propriété des êtres et de leur valeur. D'« *êtres inexistantes* » (F. Nef), les collectifs sont dorénavant « *inscrits dans la réalité* », « *accèdent à une forme d'existence qui est loin d'être illusoire* » (Boltanski 2009 p. 118). Les « *énoncés performatifs* » sont des « *actes de magie sociale* » en ce qu'ils consistent à « *produire à l'existence la chose nommée* » (Bourdieu 2011 p. 56). S'opère en d'autres termes ce que P. Berger et T. Luckmann nomment un processus d'« *objectivation* », phase durant laquelle le groupe apparaît doté d'une « *personnalité propre* », devient une entité impersonnelle et objective, distincte des individus qui la composent. Afin que se produise l'institutionnalisation du groupement social, doit succéder à l'*objectivation* un processus d'« *intériorisation* » : c'est lorsque les individus incorporent l'identité collective, l'intègre à leur patrimoine personnel, à leur identité individuelle. La

---

<sup>5</sup> MARTY, Robert. Professeur émérite de sémiotique à l'Université de Perpignan. Lundi 2 mars 2010.

<sup>6</sup> Entretien avec Christian Bourquin. Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Vendredi 22 octobre 2010.

réitération, dans les discours des élus, des vocables « catalanité », « Catalogne nord », « catalan », alimente la croyance en l'existence et en l'unité du groupe : « *immotivées* » et « *indiscutables* », ces occurrences relèvent pour le sujet « *d'une foi, d'un croire* » (Legendre 2012).

## **2. La qualification du territoire**

De plus en plus d'élus et d'acteurs sociaux préfèrent l'appellation « Catalogne nord » à celle de Pyrénées-Orientales ou de Roussillon. « Inventé » par des auteurs catalanistes, l'usage de la dénomination est longtemps resté limité au cercle des militants avant de faire florès durant les années 2000 ; il s'est, en d'autres termes, institutionnalisé.

Avec ce toponyme, le département semble s'inscrire dans un ensemble territorial mythifié ; opération de « réification spatiale », il renoue avec une « histoire originelle », regagne ses « frontières naturelles ». Cette dénomination tend à « *effacer une expérience de domination et à rappeler une histoire glorieuse* » (Martin 2010 p. 66-67). « *Acte symbolique de prise de possession* », assigner une identité à un espace est un enjeu de pouvoir : il s'agit de « *désigner le territoire où le pouvoir peut se matérialiser et où il s'exerce* ».

L'idée est aussi de se démarquer symboliquement du territoire français afin d'être identifié en qualité de « territoire catalan » par les acteurs politiques sud-catalan : « *Pour s'identifier à la « Catalogne sud » pour leur montrer qu'on fait partie de leur territoire parce qu'on a une culture, une histoire, un passé, une culture... « Catalogne nord » est un signe fort, ça les valorise... et ça leur donne envie de mettre un pied ici plutôt qu'en Languedoc* »<sup>7</sup>.

La question que pose à la fin des années 1990 un hebdomadaire<sup>8</sup> – « *faut-il changer le nom du département ?* » – est révélatrice d'une forme d'« indétermination identitaire ». De multiples noms sont évoqués : « catalogne française », « catalogne nord », « catalogne du nord », « pays catalan », « pyrénées-orientales », « Pyrénées roussillon », « Pyrénées méditerranée », « Pyrénées catalanes », « roussillon », etc. Le choix du toponyme n'est pas neutre ; chacun véhicule une certaine vision du territoire, de sa culture, de son historicité : si l'expression « pyrénées-orientales » tend à annihiler la *personnalité culturelle* de la localité, « catalogne nord » renoue avec les racines catalanes de l'espace. Alors que l'« appellation administrative » ne semble convenir ni à la population ni aux élus, tout se passe comme si le département était en permanence à la recherche de son « identité territoriale » ; un auteur évoque à juste titre une « *sorte d'insécurité identitaire se manifestant par la multiplicité de dénominations* » (Castex 2013 p. 13).

## **3. La symbolisation identitaire**

Depuis les années 2000, le drapeau catalan a fait l'objet d'une réappropriation par les acteurs politiques roussillonnais. Hissé aux frontispices des édifices historiques et des institutions publiques, « *la senyera* » fait aussi dorénavant partie du décorum des discours et cérémonies officielles. Les couleurs catalanes sont également utilisées dans certains outils de communication des collectivités territoriales et, en particulier, les logotypes.

---

<sup>7</sup> Entretien avec Daniel Mach. Député-Maire de Pollestres. Jeudi 21 octobre 2010.

<sup>8</sup> « La semaine du Roussillon », n°86, 11-17 décembre 1997.

### III. Les usages politiques du passé

La perpétuation et l'invention de fêtes et traditions populaires (A) ou encore l'instauration de rites commémoratifs (B) sont autant d'instruments de construction identitaire. Plus encore, ils apparaissent comme les soubassements d'une forme d'identité transfrontalière, manifestations symbolisant la perpétuation des liens identitaires et culturels par-delà la frontière pyrénéenne.

« *Usage politique du passé* » (Hartog, Revel 2009), ce type d'action poursuit *trois finalités*.

D'abord, les traditions véhiculent un principe de cohésion entre les individus ; symbolisant l'*unité constitutive du corps social*, elles mettent en scène un lien de solidarité profond du groupe par-delà la diversité et l'opposition des intérêts individuels. Révélant la société locale à elle-même en lui permettant d'accéder à la représentation de son unité, ces opérations symboliques réaffirment l'identité collective, entretiennent la croyance en une origine commune, renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle. Chargées d'une « *affectivité puisée aux sources de l'expérience* » (Martin 2010 p. 55), ces pratiques mobilisent les « *croyances partagées au sein d'un groupe qui éprouve la nécessité de redire collectivement quelque chose sur lui-même* » (Braud 1996, p. 31).

Ensuite, les pratiques traditionnelles modulent les comportements et inculquent des valeurs qui « *s'ancrent dans les cœurs et les mémoires* ». Le système de valeur inculqué est celui du « *mythe de l'éternel retour : vouloir le monde social conforme à celui du commencement* ». « *Enfouissant les innovations et masquant les changements* » (Rouquan 2011 p. 32), la tradition simule la stabilité d'un ordre social : « *close sur elle-même* », la société locale apparaît *inchangée*, hermétique aux dynamiques exogènes.

Enfin, l'instauration de rites et de traditions consolide le lien politique par un processus d'enrichissement du système symbolique. Pour Marc Abélès, l'une des conditions fondamentales de l'action politique est *la mise en représentation du collectif*. « *Un élu est d'abord un élu du sol* » relève l'anthropologue ; en ce sens, l'enracinement est une « *qualité dans une société territorialisée, où l'appartenance locale est un élément fort de l'identité collective* » (Abélès 1997). Le « *pouvoir sur scène* » (G. Balandier) a pour décor le terroir, l'acteur politique va magnifier les valeurs communautaires.

#### **A. Des traditions inventées**

Parmi les « traditions inventées », l'organisation chaque année par le Conseil Général d'une « journée d'accueil des nouveaux catalans » est sans doute la plus emblématique. La première édition s'est tenue le samedi 5 octobre 2002. La manifestation s'inscrit dans une dynamique démographique particulière, celle d'une croissance de la population supérieure à la moyenne nationale en raison de l'installation de nouveaux résidants. L'événement s'adresse aux « *seniors du nord de la Loire venus passer leur retraite au soleil ou actifs attirés par le Sud* ». Les « *gavatx* » (les « non-catalans ») sont nombreux dans le département : à la lecture des listes électorales, on constate que les personnes nées en France dans un autre département que les Pyrénées-Orientales représentent 41 % des inscrits, soit la même proportion que les perpignanais nés dans le département. Au terme de la « journée d'intégration », les nouveaux résidants départementaux sont en quelque sorte « *décrotés catalans* » (Fourquet, Lebourg, Manternach 2014 p. 59).

Durant cette journée, les « nouveaux catalans » déambulent à travers de nombreux stands disposés dans l'enceinte du Palais des rois de Majorque. Les exposants sont hétéroclites : les représentants de clubs de sports se mêlent aux associations culturelles ; des artisans, agriculteurs, fabricants locaux présentent leurs productions ; des maisons d'édition

côtoient les médias locaux, les chambres consulaires, différents syndicats mixtes, services et directions administratives du Conseil général. Parallèlement, des animations sont proposées : des « *castellers* » – « tours humaines » – s'élèvent dans le ciel, des « sardanes » – danses traditionnelles – sont exécutées à côté d'activités sans lien avec la culture locale tels que des spectacles pour enfants. Des cadeaux sont distribués aux participants : des photographies et affiches des paysages du département, un livret illustré dans lequel sont décrites ses caractéristiques ainsi qu'une bouteille de vin.

En fin de matinée, les élus prononcent un discours au cours duquel ils « confèrent » l'identité catalane aux « nouveaux arrivants ». Les acteurs politiques estiment que ce moment est *emprunt d'émotions*. Par cet *acte de qualification*, ils font vibrer la corde de la passion identitaire ; se noue, entre les participants et les élus, une *relation d'ordre affective* :

*« 5 000 personnes rentrent chaque année dans un territoire où il y a une forte catalanité : il y a une langue, un drapeau, une histoire et un territoire. Ce sont les ferments d'un peuple indépendant. C'est là où on invente ce que j'appelle l'accueil des nouveaux arrivants, des nouveaux catalans. L'esprit est de dire plutôt que de se regarder en chiens de faïence et procéder à une intégration au bout de dix ans et bien on les reçoit le premier samedi d'octobre au Palais des Rois de Majorque et je les déclare catalans. Des gens me disent : « j'ai la chair de poule quand vous me dites cela » »<sup>9</sup>.*

Sorte de rite d'intégration, la « journée » n'est pas qu'une découverte de certains pans de la culture catalane : elle s'apparente plus profondément à une forme d'acte anthropologique par lequel le politique institue symboliquement un collectif ; occupant une position intermédiaire entre individu et communauté, l'élu répond au besoin d'unité de la société locale.

L'événement relève plus prosaïquement d'une opération de promotion : alors que de nombreux drapeaux à l'effigie de l'institution départementale sont déployés, les élus sont sous les feux de la rampe. Non seulement l'institution est identifiée, mais encore, apparaissant bienveillante et hospitalière, elle se drape dans la vertu. D'ailleurs, l'organisation de la « journée » n'est pas sous la responsabilité de la « direction de l'animation et du patrimoine », mais du « service communication ». L'intégration des « nouveaux arrivants » apparaît ainsi pensée sur un *mode clientélaire*.

### ***B. Les rites commémoratifs***

Les commémorations sont le fruit d'une sélection d'événements passés effectuée par les acteurs politiques. En 1997, la municipalité décide du lancement d'une série d'événements visant à célébrer le 800<sup>e</sup> anniversaire de la « charte des libertés communales ». Durant le Bas Moyen Âge, Perpignan fut la première ville des pays catalans à être érigée en commune par Pierre 1<sup>er</sup> le conquérant, comte de Barcelone et roi d'Aragon. Le statut octroie le droit à la Ville de se doter de représentants élus et d'une administration communale : elle fut alors dirigée par cinq consuls élus par un collège de perpignanais.

Pour l'édile, au-delà du gouvernement de la cité, le texte fait référence à des valeurs qui forment le socle de la vie démocratique et sociale de la Ville : « *durant huit siècles, les valeurs du peuple catalan ne se verront jamais démenties. La ville ne peut que s'enorgueillir de ces 800 ans de libertés communales pour les valeurs universelles qu'elle véhicule –*

---

<sup>9</sup> Entretien avec Christian Bourquin. Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Vendredi 22 octobre 2010.

*tolérance, paix et liberté – d’autant plus qu’elles se voient, un peu partout dans le monde, aujourd’hui menacées* » (Alduy 1997). Il poursuit en évoquant la charte comme symbole de « *l’émancipation politique des perpignanais* » et entend faire de l’événement « *un formidable tremplin pour combattre avec énergie l’esprit de frontière nuisible à l’épanouissement des hommes et des cultures* ». Aussi, à l’occasion de la célébration, la charte originelle a été publiée en latin-français-catalan. Louis Assier-Andrieu écrit à ce sujet : « *en 1997, la cité française de Perpignan célèbre l’anniversaire de la charte royale institutrice en 1197, de ses pouvoirs municipaux, sous l’égide d’un slogan politiquement revendicatif d’un syncrétisme de très longue date* » (Assier-Andrieu 1997 p. 32).

La journée du 22 février 1997 a débuté par une messe œcuménique célébrée en la cathédrale Saint-Jean. S’est tenu dans un second temps un conseil municipal extraordinaire où des personnalités politiques catalanes et les maires des principales villes de l’« eurorégion » ont été conviées. Une réception officielle a ensuite été organisée à la chapelle Saint-Dominique. La célébration s’est poursuivie en fin d’après-midi par un carnaval puis par un spectacle de théâtre de rue. La Ville entend donner à la célébration un écho plus large : « *l’ensemble des manifestations de l’année, qu’elles soient sportives, pédagogiques, artistiques ou festives évoqueront les notions de liberté, paix et tolérance contenues dans la charte communale du 23 février 1187* ». Le mois suivant, des actions pédagogiques ont été mises en place : les élus municipaux ont été chargés de présenter la charte et d’expliquer le fonctionnement des institutions communales aux écoles publiques de la Ville. Au mois de juillet, une barque « *lol català de mar* » a rejoint Barcelone en passant par tous les ports pour remettre officiellement la charte. Enfin a été organisé un colloque de trois jours ayant pour thème « *la ville et les pouvoirs* »<sup>10</sup>.

Se dessine en filigrane la volonté de renforcer l’identité du groupe à partir de la déclinaison de certaines valeurs (« *liberté* », « *paix* », « *tolérance* ») ; une « *définition de soi* » conférant au groupe une *image positive* ; il est ainsi valorisant pour les individus de s’identifier à celui-ci (Braud 2011).

L’année 2009 a été l’occasion pour le Conseil Général de mettre en place un cycle de commémorations. En célébrant les trois cent cinquante ans du « *traité des Pyrénées* » et les soixante-dix ans de la « *retirada* », les pratiques mémorielles mettent en avant une mémoire partagée au sein de laquelle les injustices subies constituent une forme de « *ciment émotionnel* » (Braud 2011 p. 389). À propos du premier événement, le président de l’assemblée départementale évoque un « *traumatisme transgénérationnel qui subsiste en partie jusqu’au XXI<sup>e</sup> siècle pour la population* » (Bourquin 2004 p. 47). Brève, la commémoration se résume quant à elle à l’organisation de colloques et à la tenue de discours. À l’occasion du second, le magazine institutionnel consacre un numéro (n°52, février 2009) à la guerre civile espagnole. Celui-ci s’ouvre sur une narration concise de l’histoire des réfugiés républicains espagnols : « *À l’occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire, l’« Accent catalan » revient sur les événements de la « retirada » pour que chacun puisse mieux en comprendre les causes, le déroulement et les conséquences. Malgré les années, le souvenir des souffrances reste vif dans tout le département* ». L’événement est l’occasion de mettre en exergue les liens historiques et mémoriels qui unissent les espaces frontaliers : « *Environ un tiers de la population est issu de la Retirada* », « *nous sommes tous des républicains* », « *se souvenir c’est résister !* », « *le flambeau de notre mémoire* », peut-on lire dans les pages suivantes. Sont plus loin évoquées les dizaines de manifestations organisées qui, pour la plupart, sont soutenues par le Conseil général (expositions de photographies, de textes, d’archives, de témoignages, organisation de marches symboliques, de conférences, de représentations théâtrales, de concerts d’hommage, etc.). Est enfin détaillé le projet de création d’un « *musée*

---

<sup>10</sup> *Perpignan – Le magazine de Perpignan La Catalane*, n°15, janvier-février-mars 1997, p. 15-16.

mémorial de Rivesaltes ». Entre 1938 et 1970, le « camp Joffre » a servi successivement de camp de transit pour les réfugiés espagnols, de camp d'internement pour les prisonniers de guerre allemands et collaborateurs, de camp de dépôt de matériel allemand, de camp de regroupement de Harkis, etc. « Lieu de mémoire » (P. Nora), le « musée » aura pour objet de retracer l'histoire du camp et des populations qui y ont été internées. D'un coût de vingt-trois millions d'euros, le bâtiment, dessiné par l'architecte Rudy Ricciotti, est financé à hauteur de 35 % par le Conseil Général ; actuellement en phase de construction, il devrait ouvrir ses portes en 2015.

Fondements historiques de l'identité territoriale, les événements célébrés par les collectivités territoriales unissent symboliquement les « deux Catalognes » : le Nord et le Sud des Albères apparaissent comme des territoires indissolublement liés par une histoire commune, unis par une même *généalogie territoriale*. À partir d'une appréhension « génétique » de l'histoire, les élus réactivent un mythe fondateur, produisent un récit des origines, relie le présent à un passé. Les « liens primitifs » entre les sociétés frontalières sont comme réactualisés. Les commémorations tendent aussi à légitimer les velléités transfrontalières des élus : l'idée de renforcer les liens avec leurs homologues catalans semble ainsi s'inscrire dans l'histoire.

Sorte de « *mise en récit du groupe* » (Martin 2010), les commémorations réaffirment l'identité communautaire en invoquant les racines historiques de la localité ; les actes symboliques visent à ancrer dans la mémoire collective les moments forts du passé. Elles assurent ainsi la permanence d'un « être collectif catalan » par-delà les vicissitudes de l'histoire, par-delà les frontières étatiques. Les discours identitaires convoquent le passé, y puisent certains « événements fondateurs » afin de rendre légitime l'unité de la communauté au nom de sa permanence dans le temps : « l'identité assignée » perd ainsi de son caractère instable, précaire.

## Conclusion

Parce qu'elle tend à susciter des *sentiments*, à provoquer des *affects*, la « politique de l'identité » s'inscrit dans le registre émotionnel. Il s'agit notamment de redonner une *fierté identitaire* à une population qui connaît depuis plusieurs décennies une situation économique critique doublée d'une précarité sociale endémique.

Cette fierté retrouvée prend appui sur le rayonnement de la Catalogne à l'échelle européenne. D'« identité négative », l'identité catalane est progressivement apparue aux yeux des roussillonnais comme une « identité positive », une « identité gratifiante ». L'identification à un « *groupe hautement valorisant* » (Braud 2007 p. 320) génère des bénéfices psychologiques pour l'individu. La société locale se trouve comme valorisée par son inclusion à un groupe prestigieux et refuse symboliquement son statut socio-économique inférieur.

Pour les élus, l'intérêt de mener une « politique de l'identité » est avant tout stratégique : ils entendent par le *biais émotionnel* affermir et enrichir la « *relation d'identification des représentés à leurs représentants* » (Braud 1996 p. 169).

## **Bibliographie**

- Abélès Marc, Jeudy, Henri-Pierre, 1997, *Anthropologie du politique*, Paris, Arman Colin.
- Abélès Marc, 1983, *Le Lieu du politique*, Paris, Société d'ethnographie.
- Alduy Jean-Paul, 1997, « Préface ». *1197 : libertés et démocratie à Perpignan la Catalane : 800<sup>e</sup> anniversaire de la Charte des libertés communales de Perpignan*.
- Alduy Jean-Paul, 2004, « Perpignan la Catalane », In *Le peuple catalan : conférences du GRAO*, Perpignan, Trabucaire.
- Alduy Jean-Paul, 2007, *Perpignan Perpinyà 2020*, Monaco, Éd. du rocher.
- Assier-Andrieu Louis, 1997, « Frontières, culture, nation. La Catalogne comme souveraineté culturelle », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 13, n°13.
- Balandier Georges, 1985, *Le Détour : Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard.
- Benveniste Émile, 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Éditions de Minuit.
- Berger Peter, Luckman Thomas, 1996, *La construction sociale de la réalité*, Paris, A. Colin, 1996.
- Boltanski Luc, 2009, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges symboliques*, Paris, Fayard.
- Bourdieu Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.
- Bourdieu Pierre, 1980, « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35.
- Bourquin Christian, 2004, « L'accent catalan de la République Française », In *Le peuple catalan : conférences du GRAO*, Perpignan, Trabucaire.
- Braud Philippe, 1996, *L'émotion en politique : la brèche du symbolique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Braud Philippe, 2007, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin.
- Braud Philippe, 2011, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, (10<sup>e</sup> édition).
- Castex Joan-Francesc 2014, *L'action du gouvernement catalan en Catalogne française (2000/2014) : une politique extérieure du dedans*, Paris, L'Harmattan.
- Chevallier Jacques (dir.), 1994, *L'identité politique*, Paris, PUF.
- Chevallier Jacques, 1980, L'Etat-Nation, *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n°5, pp. 1273-1302.
- Deloye Yves, 1994, « La nation entre identité et altérité », In Chevallier, Jacques (dir.), *L'identité politique*, Paris, PUF.
- Dion Roger, 1979, *Les frontières de la France*, Brionne, Éd. Gérard Monfort.
- Dubar Claude, 2002, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin (3<sup>e</sup> éd.).
- Faure Alain, 2010, « Gouvernements intercommunaux et ressources politiques. L'identité territoriale pour énoncer des priorités d'action publique ? », In Martin, Denis-Constant (dir.), *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Karthala, pp. 337-360.
- Fourquet Jérôme, Lebourg Nicolas, Manternach Sylvain, 2014, *Perpignan, une ville avant le Front national ?*, Paris, Fondation Jean Jaurès.
- François Bastien, Lagroye Jacques, Sawicki Frédéric, 2012, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 6<sup>e</sup> éd.
- Genieys William, 1997, « Le territoire imaginaire du « Pays Cathare », Nouvelles dynamiques du développement local en milieu rural », *Pôle Sud*, n°7.
- Hartog François, Revel Jacques, 2001, *Les usages politiques du passé*, Paris, EHESS.

Itçaina Xabier, 2010, « Identité », In Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences po.

Lagarde Christian, 1998, *Identité, langue, nation : qu'est-ce qui se joue avec les langues ?*, Perpignan, Trabucaire.

Legendre Pierre, 2012, *Argumenta dogmatica : le Fiduciaire suivi de Le silence des mots*, Paris, Éd. des Mille et une nuits.

Martin Denis-Constant, 1992, « Le choix d'identité », *Revue française de science politique*, vol. 42, n°4.

Martin Denis-Constant (dir.), 2010, *L'identité en jeux : pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Karthala.

Nay Olivier, 1994, « Les enjeux symboliques du développement local : l'exemple de la politique de communication de Montpellier », *Politiques et management public*, vol. 12, n°4.

Rouquan Olivier, 2011, *Culture territoriale*, Paris, Gualino.

Weber Max, 2003, *Économie et société 2 : l'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Pocket.